



Tests de sélection à l'entrée en formation Animateur d'Equitation

Ces tests se rajoutent à la validation du PSC 1 ou équivalent, du G5 (cavalier ou pleine nature) pour les apprentis ou du G6 (cavalier ou pleine nature) pour les stagiaires et de la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités équestres.

Epreuve à cheval (niveau G5 /6 de cavalier ou de pleine nature)

Par groupe de 2 cavaliers, chaque candidat effectue la détente sur le plat et à l'obstacle d'un équidé confié par le centre de formation ou un équidé personnel (minimum poney D).

Phase de détente sur le plat : évolution aux trois allures et aux deux mains incluant au minimum :

- Un déplacement latéral au pas
- Un cercle au trot assis (diamètre entre 10 à 12m)
- Un huit de chiffre au trot enlevé
- Une serpentine au trot assis
- Un cercle au galop assis (diamètre 15 à 20m)
- Un départ au galop du pas
- Un départ au galop du trot
- Un arrêt (au moins 4 secondes d'immobilité)
- Des transitions intra-allure au pas, trot et galop
- Une transition trot-arrêt-trot

Phase de détente à l'obstacle : détente sur trois obstacles distincts (obstacles mobiles : croix, vertical, oxer hauteur max 80 cm) mis en place par l'organisateur, incluant :

- maximum 10 sauts
- Au moins un saut au trot

Epreuve à la longe

Le candidat effectue la détente aux trois allures d'un équidé confié par le centre de formation ou un équidé personnel, incluant :

- Agrandir et rétrécir du diamètre du cercle au pas et au trot
- Déplacer le cercle au pas et au trot

Epreuve écrite 1 : 1 heure

Le candidat est invité à rédiger un écrit comportant les éléments suivants :

- Exposer son projet professionnel et ses motivations à devenir animateur dans le cadre d'activités équestres,
- Reconstituer son itinéraire personnel, professionnel et sportif, en formation initiale, en formation professionnelle, à travers des activités bénévoles ou associatives,

Etablir un bilan personnel de ce qui a été appris, acquis, des points forts et des points faibles par rapport aux aptitudes requises pour exercer la profession envisagée,

- Exposer en conclusion ses attentes en matière de formation professionnelle.

L'évaluation de ce travail est réalisée par un formateur de la MFR qui complète une grille d'appréciation.

Epreuve écrite 2 : 30 minutes

Contrôle de connaissances portant sur le programme des galops 1 à 6 (inclus).

Epreuve orale : entretien de motivation : 30 minutes

Le candidat se présente, parle de son ressenti par rapport aux épreuves pratiques réalisées précédemment et de ses motivations à suivre la formation Animateur d'Equitation.

Puis la coordinatrice/formatrice et le formateur posent des questions :

- pour tester les capacités du candidat au dialogue, à l'écoute et à la formulation des réponses,
- pour appréhender la connaissance et l'approche du milieu professionnel du candidat,
- pour mesurer les aptitudes du candidat à devenir animateur/enseignant assistant à l'issue de la formation, auprès de publics divers,
- pour évaluer les capacités du candidat à réussir son parcours de formation en le menant à son terme,
- pour évaluer la capacité de financement de la formation.

Les évaluateurs complètent une grille d'appréciation.

Epreuve facultative :

Footing de 15/20 minutes (prévoir tenue de sport), 8km/h